

**AVIS SUR LES
DISPOSITIFS
MEDICAUX****AMOENA ESSENTIAL
LIGHT et ADAPT LIGHT****Prothèses mammaires externes en silicone****Avis de radiation****Adopté par la Commission nationale d'évaluation des dispositifs
médicaux et des technologies de santé le 27 avril 2021****Faisant suite à l'examen du 27 avril 2021, la CNEDiMTS a adopté l'avis le 27 avril 2021****Radiation de la liste des produits et prestations :**

La Société AMOENA informe la Commission qu'elle ne commercialise plus les références de DM détaillées dans le tableau ci-dessous et demande par conséquent leur radiation de la liste des produits et prestations remboursables. Ces références sont inscrites sous nom de marque.

Code LPP	Intitulé	Références à radier
2464376	AMOENA ESSENTIAL LIGHT (3E Tawny)	556T
2461679	AMOENA ADAPT LIGHT (2Sn et 3A)	375 et 376
2483445	AMOENA ADAPT LIGHT + CONTACT MULTI (2Sn +CM)	375+ 040

La Commission prend acte de cet arrêt de commercialisation. Le besoin étant couvert par ailleurs, elle émet en conséquence un avis favorable à la radiation de la liste des produits et prestations mentionnés à l'article L 165-1 du code de la sécurité sociale.

Avis 1 définitif